

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

PROCÈS-VERBAL
13 septembre 2022
À l'édifice Sainte-Madeleine



1. Mot de bienvenue

Madame Catherine Moreau souhaite la bienvenue à cette assemblée générale et se présente.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Catherine Moreau fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Kim Vincent d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2021

Madame Catherine Moreau fait la lecture du procès-verbal. Mme Cynthia Bégin propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2021.

4. Explications sur la composition et les fonctions :

- Madame Moreau explique la composition et les fonctions du Conseil d'établissement, du comité de parents et de l'OPP (organisme de participation de parents) :
 - Du Conseil d'établissement
 - Du Comité de parents
 - De l'organisme de participation des parents (OPP)
Les membres de l'OPP ont le droit de consultation, mais non pas le droit de vote.

5. Élections au Conseil d'établissement et au Comité de parents :

- **Nomination d'un(e) président(e) d'élection et secrétaire**
Mme Cynthia Bégin est désignée pour être la présidente d'élection.
M. Luc Laliberté est désigné pour être secrétaire d'élection.
- **Procédure de mises en candidature**
Madame Catherine Moreau explique la procédure de mises en candidature et de l'élection.
Élections des parents au Conseil d'établissement
 - ☞ Mme Isabelle Beauchesne-Côté est élue pour 2 ans (échéance septembre 2024).
 - ☞ Mme Diodio Diagne est élue pour 2 ans (échéance septembre 2024).

- 👤 Mme Kim Vincent est élue pour 2 ans (échéance septembre 2024).
- 👤 Mme Diodio Diagne est élue pour 2 ans (échéance septembre 2024).
- 👤 Mme Alexandre Dupont est élue pour 2 ans (échéance septembre 2024).
- 👤 Mme Marie-Eve Tourangeau sera parent substitut.

Élections du représentant et du substitut au Comité de parents

- 👤 Mme Alexandra Dupont sera la représentant au comité de parents.
- 👤 Mme Kim Vincent sera représentante substitut au comité de parents.

6. Formation d'un organisme de participation des parents :

- **Décision de formation**

Une décision est prise afin de ne pas former d'organisme de participation de parents (OPP). Il y aura seulement une banque de parents bénévoles qui sera bâtie pour répondre aux besoins de l'école.

7. Élections d'un parent pour le comité EHDAA de la C.S.

Personne n'a mentionné son intérêt pour le moment.

8. Levée de l'assemblée

Mme Cynthia Bégin propose la levée de l'assemblée générale à 20 h 19.

Catherine Moreau
Direction